

j'ai mentionnées. On peut même faire un geste frappant et consulter le ministère du Revenu national qui est une bonne source de renseignements. Mais je doute qu'il existe un climat de méfiance entre le gouvernement et l'industrie au Canada. J'ai visité différentes industries, des régions minières, des gisements de gaz et de pétrole, et le reste, et je suis convaincu que les rapports entre l'industrie et le ministère sont, de part et d'autre, très amicaux. Il est beaucoup plus facile, bien entendu, de se renseigner quand on envoie un chèque, et je suppose que nous avons peut-être recueilli plus de renseignements sur le charbon et l'or, à cause de l'assistance accordée à ces industries, que sur le nickel, le plomb et le zinc. C'est une idée qui m'est venue, mais je crois que nous sommes bien renseignés sur tous les minéraux.

M. Peters: Monsieur le président, j'aimerais féliciter le ministre de son excellent résumé de l'activité du ministère. J'estime qu'il fonctionne très bien depuis le changement. Je compte parmi ceux qui sont venus de l'industrie minière au Parlement du Canada et cela m'a beaucoup étonné à l'époque de voir que le ministère des Mines et des Ressources n'avait rien à voir aux mines et très peu aux ressources. C'était un organisme préhistorique.

Les récentes adjonctions au personnel du ministre ne comprendront pas, je l'espère, l'argent de pollution dont nous essayons de nous débarrasser et qui a récemment frappé deux autres ministères. J'espère que le ministre pourra continuer dans la voie où il s'est engagé. Son ministère est très important pour la province d'Ontario dont je suis originaire. Les progrès accomplis nous ont beaucoup réjouis. Je m'intéresse beaucoup à l'œuvre du ministère concernant l'exploitation des minerais en particulier dans l'Arctique et au large des côtes septentrionales du Canada. J'ai également suivi avec intérêt l'évolution des travaux sur les plateaux polaire et continental.

Sauf erreur, il ressort des remarques de mes collègues de Timmins et de Nickel-Belt que le Canada disposera d'une immense quantité de ressources minières. Avec la mise en valeur de nos régions isolées, nous constatons que ces ressources naturelles sont une des richesses fondamentales de notre pays. Je me réjouis donc des travaux entrepris par le ministère. L'unification au sein du ministère des Mines quant au traitement et à la trans-

formation effectués dans diverses formes d'exploitation minière a été d'une grande utilité. Mes commettants sont très heureux du travail accompli par un ancien sous-ministre quant à la mise au point de meilleures méthodes pour le traitement du minerai de fer dans notre région afin d'en faire un produit rentable. Le ministère fédéral des Mines a bien travaillé dans cette région.

Les remarques faites ces derniers mois par le ministre m'ont également beaucoup intéressé. A mon avis, il s'est montré un jeune ministre très compétent et très progressiste, ce qui explique mes remarques de tout à l'heure. D'autres ministères ont souffert pour avoir eu moins de chance que le sien. Non qu'on puisse comparer le ministre de l'Industrie et celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources—ils sont certes bien différents—mais les deux ministères ont beaucoup en commun et empiètent parfois l'un sur l'autre.

Je pense comme le ministre que l'autorité est partagée dans ce domaine. Nous avons un État fédéral, d'où le problème du partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces. Ces problèmes ne viennent pas nécessairement de notre constitution, mais de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui, à mon avis, peut-être modifié. Mais, ce n'est pas là où je veux en venir. Si le ministre croit sincèrement qu'un programme doit être entrepris, ce serait possible si le gouvernement fédéral prenait l'initiative. Les programmes dont le gouvernement fédéral a pris la direction au cours des années ont été fort étendus et assez avancés.

• (4.10 p.m.)

En ce qui concerne les programmes où nous attendions patiemment que le gouvernement fédéral collabore avec les gouvernements provinciaux, comme pour le programme de développement régional, nous avons constaté que les autorités provinciales n'avaient pas les ressources voulues, ou la prévoyance et l'imagination qui leur aurait permis de dépasser les limites établies. Dans ce domaine, le gouvernement fédéral s'est, je crois, très bien comporté.

Le ministre a mentionné qu'il avait une responsabilité en matière hydraulique. J'ai été étonné d'apprendre au cours des délibérations d'un comité, où il était question du niveau d'eau des Grands lacs, que 15 ministères environ du gouvernement provincial d'Ontario et du gouvernement fédéral s'intéressaient